
◀ **Communiqué de la fédération SUD éducation** ▶

SUD éducation dénonce l'expulsion imminente du squat du Marais à Caen

En effet, les 250 occupant-e-s actuel-le-s dont 60 enfants ont vu débarquer aux portes du squat les forces de police le mercredi 4 septembre dernier. Cette intimidation préfigure une expulsion prochaine.

Pour ces familles, ce type de logement est le dernier rempart avant la rue, il représente aussi malheureusement une alternative aux chambres d'hôtels mais en aucun cas il ne saurait se substituer à des logements décents que toute personne sur le territoire est en droit d'exiger de l'État et des services départementaux.

Les conditions de scolarité étant déjà précaires, elles sont devenues indignes suite à cette pression.

La fédération SUD éducation rappelle encore une fois que la France est signataire de la Convention Internationale des Droits de L'Enfant, qui garantit un accès de tout enfant sur le territoire à une scolarité décente. Ce droit doit être effectif également pour les enfants du Marais à Caen.

La fédération des syndicats SUD éducation exige la régularisation de toutes et de tous , et le relogement immédiat et pérenne de tou-te-s les occupant-e-s afin que les enfants puissent vivre et étudier sereinement.